

La déclaration d'activité du CGA Provence est enregistrée sous le numéro 93130585113 auprès du préfet de la Région.

Le bénéficiaire entend faire participer une partie de son personnel à la session de formation professionnelle organisée par l'organisme de formation sur le sujet suivant :

**INTITULE DE LA FORMATION :**

**Webinaire : Réussissez votre passage à la facturation électronique !**

La nature de l'action de formation conformément à l'article L.6313-1 du code du travail se définit comme ***action de formation***.

**OBJECTIF & PROGRAMME DE FORMATION :**

Réussir la mise en place de la facturation électronique au 1er septembre 2026. Connaître les obligations et les procédures.

Rappels sur les enjeux et obligations de la facture électronique

Entrepreneurs, professionnels libéraux, commerçants, LMNP, SCI : Le point cas par cas

Les procédures et outils pour émettre une facture au 1er septembre 2026

Comment se mettre en conformité dès le 1er septembre 2026 sur l'obligation de recevoir des factures

Présentation de solutions : quels sont les formats ?

**Format :** Formation à distance

**Horaires et durée :** 14:00 - 15:15 - soit 1,15 heures

**Supports & Modalités pédagogiques :**

Formation à distance.

Le support de la formation dématérialisé sera envoyé par mail aux participants après avoir assisté au Webinaire. Aucun prérequis.

Intervenante : Marie Caspani - Expert-comptable



### **Moyens matériel et environnement de la formation :**

Pour une formation ayant lieu dans une salle réservée par l'organisme de formation :

- La salle est équipée pour la formation, des pause-café sont effectuées plusieurs fois par jour ;
- Le repas du midi n'est pas inclus dans la formation. Cependant, nos espaces détente, cuisines et rooftop sont à votre disposition pour votre pause déjeuner si vous souhaitez apporter votre repas.

Pour une formation à distance :

La formation est réalisée en classe virtuelle, en direct, via un outil de visioconférence ZOOM.

Le bénéficiaire doit s'assurer que les apprenants possèdent un ordinateur avec une connexion internet stable et un débit suffisant pour utiliser une caméra et un micro.

Chaque apprenant doit être équipé d'une caméra et s'engage à accepter de s'en servir.

La formation alterne apports théoriques, échanges avec le formateur et cas pratiques.

Les supports pédagogiques sont diffusés pendant la formation mais sont transmis aux participants avant ou après la formation selon les préférences du formateur.

### **◆ Assistance technique**

Une assistance est assurée par le CGA Provence:

- en amont (envoi du lien de connexion et informations d'accès)
- par téléphone, pendant la formation en cas de difficulté technique au 06 40 49 72 46

### **◆ Assistance pédagogique**

Les participants peuvent interagir avec le formateur tout au long de la session (questions orales ou via le chat).

### **◆ Suivi et évaluation**

Le suivi est réalisé via un émargement numérique (connexion).

Une évaluation des acquis et un questionnaire de satisfaction sont proposés en fin de formation.